



COMMERCE NOUVEAUTÉS SUR LE MARCHÉ



L'Atelier Floral qui vous propose compositions florales et sacs à main, puis Chantal, qui vous régale avec des macarons faits maison et des jus de fruits artisanaux, sont venues rejoindre : Les Rôtisseurs 95, Magali Joux et Les Délices d'Auvergne sur notre marché.

Nous vous remercions pour l'accueil chaleureux que vous leur avez réservé.

Il est fort possible qu'un vent de nouveauté souffle encore sur notre marché courant avril. Nous vous en dévoilerons le contenu très prochainement.

PATRIMOINE ÇA TOURNE AU MOULIN



Deux passionnés ont redonné vie au moulin !

Jean-Pierre Chéron et Gérard Guymard ont réparé la roue du Vieux Moulin d'Us. Cette roue n'avait pas tourné depuis deux ans !

Merci à eux d'avoir partagé ce moment avec nous et un grand bravo.

ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX



Au 3 mars, le taux d'incidence (nombre de nouvelles contaminations rapporté à 100 000 habitants sur une période de 7 jours glissants) dans notre département culminait à 358 contre 284 le 20 février, soit 4 475 nouveaux cas par semaine.

Dans ce contexte et afin de renforcer les dispositifs déjà en place pour freiner l'épidémie de Covid-19, Amaury de Saint-Quentin, préfet du Val-d'Oise, a décidé, par arrêtés préfectoraux, et ce jusqu'au 31 mars 2021 :

- la limitation des marchés forains aux seules ventes de produits alimentaires les samedis et dimanches,
- l'interdiction des fêtes foraines et des manèges,
- l'interdiction des brocantes et vides-greniers dans l'espace public,
- l'interdiction de la consommation d'alcool dans l'espace public,
- l'interdiction des barbecues dans l'espace public et les espaces accessibles au public,
- la suspension de l'expérimentation de la dérogation permettant à certains restaurants d'ouvrir à des fins de restauration collective,
- la fermeture de la base de loisirs de Cergy-Pontoise sauf pour l'accueil des groupes scolaires et des sportifs de haut niveau.

Par ailleurs, les magasins de vente et centres commerciaux dont la surface commerciale utile est supérieure ou égale à dix mille mètres carrés sont fermés à compter du 6 mars.

Le préfet du Val-d'Oise rappelle l'importance de la mobilisation collective dans la lutte contre le virus avec une stricte application des gestes barrières, la limitation des rassemblements à 6 personnes et le respect du couvre-feu dès 18 heures.

SOLIDARITÉ GÉNÉROSITÉ

Un acte de cœur de la part des Rôtisseurs 95

Les rôtisseurs ne manquent pas de générosité.

Ils ont sollicité notre commune afin que nous établissions la liste de nos habitants fragiles, isolés, dans l'incapacité de se déplacer ou qui ont besoin d'un coup de pouce.

Chaque semaine, un élu ou un membre du CCAS est chargé de livrer un repas offert par Les Rôtisseurs 95, à la personne tirée au sort par la mairie parmi cette liste.

Par discrétion, Les Rôtisseurs ne souhaitent pas connaître le destinataire de ce repas.

Nous vous invitons à nous signaler les personnes isolées ou dans le besoin, pour lesquelles Les Rôtisseurs 95 pourraient égayer le quotidien, car elles nous sollicitent rarement d'elles-mêmes.

Cela peut être un voisin, une voisine, une connaissance, un ami, une amie, un membre de votre famille etc...

Envoyez-nous un message pour nous faire part de vos suggestions.

Bravo et encore merci aux Rôtisseurs 95 !





AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

ELABORATION DU PLU

Par arrêté n° 2021 - 008

Monsieur le Maire d'Us a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, suivant décision du 17/12/2020 a désigné pour conduire l'enquête Monsieur Christian OUDIN, ingénieur géologue en retraite, en qualité de Commissaire Enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie d'Us, Rue de la Libération, du 15 mars 2021 au 16 avril 2021 à 18h00 pendant 33 jours consécutifs. Le dossier d'enquête sera consultable suivant les heures d'ouverture de la mairie (hors jours fériés), le lundi de 14h00 à 18h00, le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00, le vendredi de 9h00 à 12h00 et le samedi de 09h00 à 12h00.

Le Commissaire Enquêteur recevra le public en mairie aux dates et heures suivantes :

Vendredi 19 mars 2021 de 09h00 à 12h00
Mercredi 24 mars 2021 de 15h00 à 18h00
Lundi 29 mars 2021 de 16h00 à 20h00
Samedi 10 avril 2021 de 09h00 à 12h00
Vendredi 16 avril 2021 de 15h00 à 18h00

Durant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique :

- à la mairie, sur support papier ou en version numérique sur un poste informatique dédié
- sur le site Internet de la commune d'Us (www.us-en-vexin.fr)

Et chacun pourra consigner ses éventuelles observations, propositions et contre-propositions :

- sur le registre d'enquête papier à la mairie
- par voie postale à la mairie, à l'adresse suivante : Monsieur le Commissaire Enquêteur, Mairie d'US, Rue de la Libération, 95450 US
- par courrier électronique à l'adresse mail suivante : enquetepublique.plu.us@gmail.com

À l'expiration de cette enquête publique, le Commissaire Enquêteur transmettra dans un délai de trente jours suivant la clôture, le dossier accompagné de ses conclusions, de l'ensemble des pièces et de son avis au Maire.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter pendant un an le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur, dès réception en mairie, sur le site internet de la commune, à la mairie aux jours d'ouverture au public et à la Préfecture du Val d'Oise.

Le Conseil Municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU. Il pourra au vu des conclusions de l'enquête publique décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLU en vue de son approbation.

Le Maire,
Jhony BOURGIN



PROFESSIONNELS FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

Vous êtes artisan, commerçant ou travailleur indépendant habitant le village d'Us.

Faites-vous connaître !

La commission communication du conseil municipal souhaite réaliser un numéro spécial Info PI'Us référant celles et ceux qui le désirent.

En cette période compliquée pour toutes et tous, nous vous proposons également de relayer ces informations sur nos supports numériques.

Pour nous adresser votre flyer ou votre texte, adressez-nous un mail à : mairie.us.95@wanadoo.fr

SMIRTOM APPLICATION SUR SMARTPHONE



ILLIWAP : les actualités du SMIRTOM du Vexin directement sur votre smartphone

1^{ère} étape : télécharger l'application ILLIWAP sur Google Play (Android) ou sur App Store (iPhone)

2^{ème} étape : s'abonner aux informations de notre syndicat en entrant manuellement « SMIRTOM du Vexin » dans la barre de recherche de l'application



SMIRTOM du Vexin
@smirtom-du-vexin → Pour suivre les informations concernant le service de collecte des déchets en porte à porte

Déchèterie Magny en Vexin
@smirtom-du-vexin.Dcht-Magny → A U

Déchèterie Marines
@smirtom-du-vexin.Dcht-Marines → C H O I X

Déchèterie Vigny
@smirtom-du-vexin.Dcht-Vigny →

→ Pour les usagers sectorisés sur l'une des 3 déchèteries du syndicat, abonnez-vous au compte de votre déchèterie et recevez les informations spécifiques à votre déchèterie

Un doute, une question ? 01 34 66 18 40 <http://smirtomduvexin.net/>



PNR 14^e NUIT DE LA CHOUETTE

Rendez-vous tout le mois de mars pour découvrir le programme que le Parc Naturel du Vexin vous a concocté et ce malgré le contexte sanitaire actuel.

Depuis maintenant plus de 25 ans, la Ligue pour la Protection des Oiseaux organise tous les deux ans cet événement exceptionnel, pour connaître les chouettes et hiboux mais également leurs compagnons de la vie nocturne.

SANTÉ DÉFIBRILLATEUR PRÈS DE LA MAIRIE



Depuis quelques années déjà, notre commune s'est dotée d'un défibrillateur automatique.

Installé à proximité immédiate de la salle des fêtes, il peut être utilisé par tous sans formation particulière, en cas d'accident cardiaque survenant dans cette zone.

Vous êtes témoin d'un malaise cardiaque ?

Voici les gestes à adopter :

- Appeler les secours en composant le 15 ou le 18. Ne raccrochez pas, les secours sont en route
- Laissez-vous guider par les secours au téléphone sur les premiers gestes de secours à prodiguer
- Si vous disposez d'un défibrillateur à proximité : ouvrez le boîtier et laissez-vous guider par les consignes vocales de l'appareil
- Attendez près de la victime l'arrivée des secours

DIRAP DÉFENSE DES RIVERAINS

L'équipe technique de la « Défense des Intérêts des Riverains de L'Aérodrome de Pontoise Cormeilles » continue de défendre au mieux votre cadre de vie en luttant sans relâche contre les pollutions sonores et chimiques apportées par le trafic aérien local ou régional, en surveillant le bruit et le respect des trajectoires des aéronefs et en participant aux instances nationales et internationales sur ces thématiques complexes.

Retrouvez toutes les infos sur le site dirap.org (y compris le bulletin d'adhésion).

M. BATARD



CIVILITÉ RESPECT STATIONNEMENT

Stationnement gênant aux écoles

Chaque année, sans exception, riverains, parents d'élèves et équipes enseignantes nous interpellent sur la problématique du stationnement aux abords des écoles.

Faut-il encore le rappeler, il est interdit de stationner sur les lignes jaunes, le ralentisseur devant les écoles, la résidence privée des Fauvettes, les places réservées aux Personnes à Mobilité Réduite...

On ne stationne pas non plus sur l'accès piétonnier qui mène du stade aux portails des écoles, ni au niveau de l'accès livraison de la cantine et encore moins devant le portail des écoles.

Ne retenez qu'une seule chose : **le stationnement est autorisé UNIQUEMENT sur le parking du stade, et le petit parking avant la cour de l'école maternelle.**

Partout ailleurs, vous êtes mal garé !

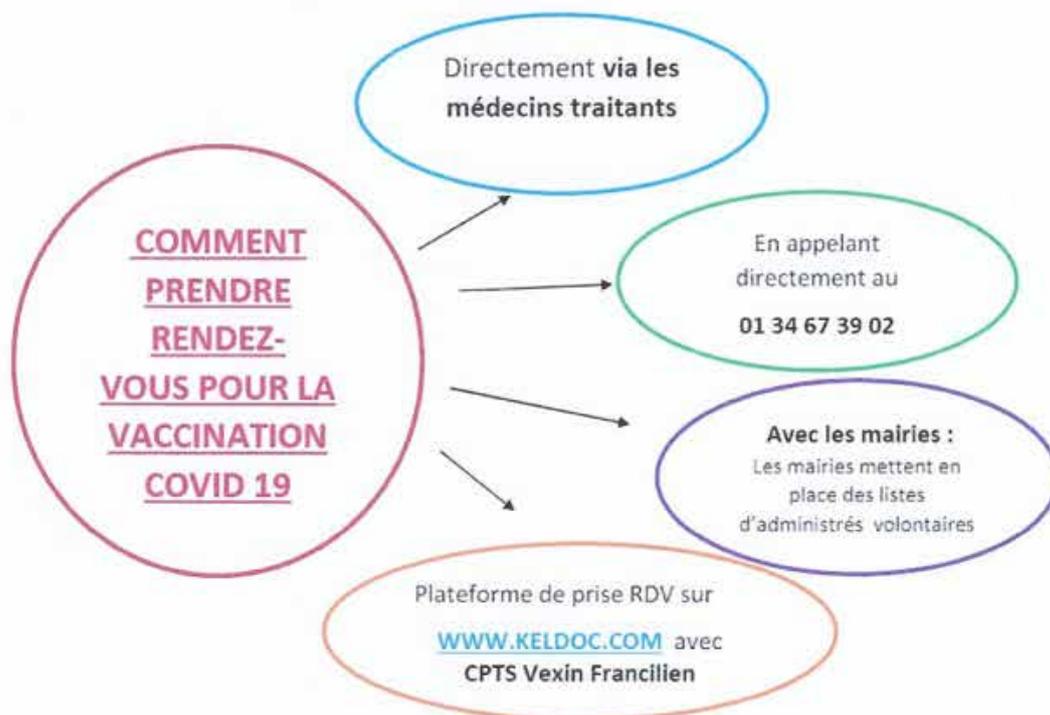
Tiques au niveau des jardins communaux

On nous signale la présence de tiques au niveau des jardins communaux. Pensez à vous inspecter et à inspecter vos animaux au retour de vos balades dans cette zone.

CPTS du
VEXIN
Francilien

CENTRE DE VACCINATION DE LA
Communauté Professionnel Territoriale de Santé (CPTS)
Du VEXIN FRANCILIEN
Au sein de la MSP des Cordeliers à MAGNY EN VEXIN

La vaccination s'organise depuis le 18 Janvier 2021 sous forme de vacations les matins et les après- midis, avec un binôme médecin/infirmier-ère. Les patients concernés sont les personnes de 75 ans et plus et les patients à risques. (Les patients à risques doivent cumuler deux maladies graves et doivent s'assurer de leur éligibilité à la vaccination par leur médecin traitant))



- **OU SE PASSE LA VACCINATION** : A la MSP des Cordeliers – 6 BD de la République - Magny en Vexin
- **COMMENT CELA SE DEROULE** : Après présentation au secrétariat , une fiche pré vaccinale sera à remplir préalablement. Prévoir 15 minutes d'attente après l'injection .

CPTS, Magny en Vexin le 12/02/2021

Nouveau : la plateforme keldoc.com vous permet désormais de prendre rendez-vous pour votre vaccination.

SMIRTOM
**RAMASSAGE DES
ENCOMBRANTS**
Lundi 31 mai 2021

Rappel :

La collecte des objets encombrants est limitée à **1 m³** par habitation Les encombrants doivent être sortis la veille du jour de ramassage.

Déchets refusés lors de cette collecte :

- Objets dont le poids est supérieur à 50 kg
- Objets dont les mesures excèdent 1.75 m x 1.50 m x 0.50 m
- Gravats
- Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (DEEE)
- Produits explosifs (ex : bouteilles de gaz)
- Produits toxiques (batteries, piles, pots de peintures, huiles moteur, huiles usagées, produits de traitements agricoles, fûts pleins de produits inconnus...)
- Déchets verts et souches d'arbres
- Objets qui ne sont pas des déchets ménagers (machines industrielles, moteurs, grosses pièces mécaniques...)

